



Qui sont les député-es qui s'engagent pour le vélo ?

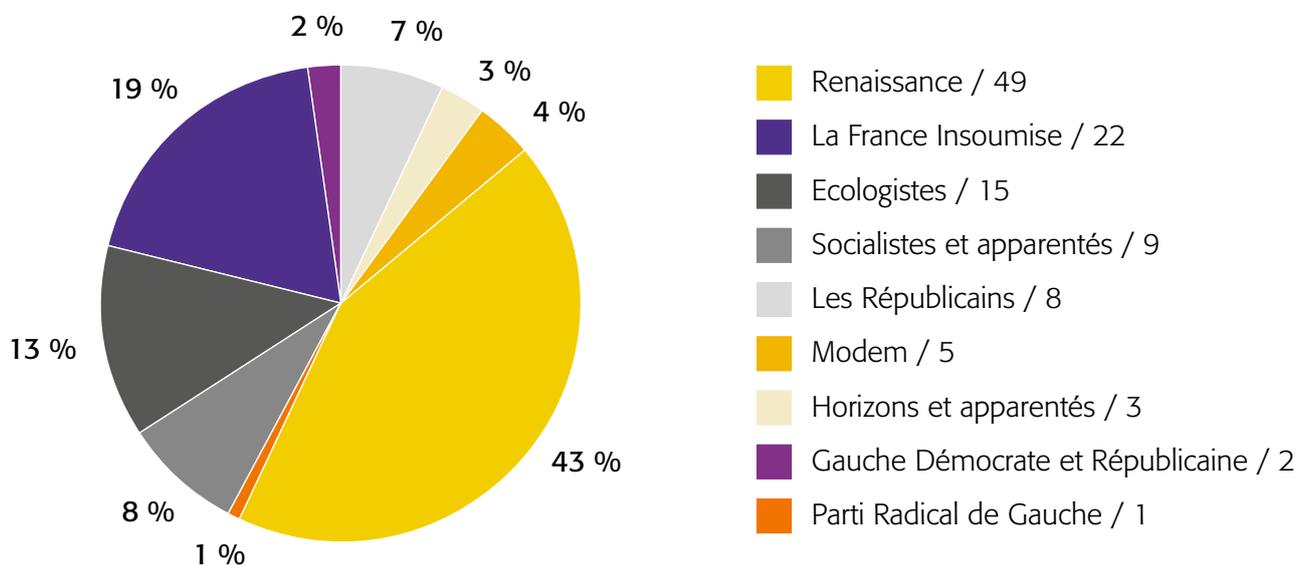
L'Alliance pour le vélo a interpellé l'ensemble des candidat-es aux élections législatives pour les inviter à s'engager à développer le vélo pendant leur mandature en signant l'Appel pour #UneAssembléeVélo. Cet appel souligne combien le vélo est une réponse à de nombreux défis et réaffirme les trois chantiers prioritaires que portent l'Alliance : doubler le réseau cyclable actuel, mettre tous les publics à vélo et faire de tous nos territoires des espaces agréables à vivre en les redynamisant par la mobilité de proximité.

Parmi les 472 candidat-es à la députation qui ont signé notre appel pour #UneAssembléeVélo, 114 ont été élu-es! Dans l'hémicycle, c'est donc 1 député-e sur 5 déjà engagé-e pour contribuer à la démocratisation de l'usage du vélo pendant son mandat. Ce chiffre témoigne à la fois d'une véritable montée en puissance du vélo à l'Assemblée nationale mais aussi de son potentiel transpartisan, en recueillant des soutiens de la part d'une grande partie de l'échiquier politique.

Le vélo, un objet politique mobilisateur au-delà des partis

En effet, les signataires reflètent une certaine diversité partisane qui permet d'envisager des majorités de projet. Globalement, deux blocs se dessinent avec 45 % des signataires de l'Appel qui appartiennent au groupe Ensemble et 43 % à l'alliance NUPES.

Plus en détail, on retrouve 49 député-es du groupe Renaissance, 22 La France Insoumise, 15 des Écologistes, 9 du groupe Socialistes et apparentés, 8 Les Républicains mais aussi 5 Modem et 3 Horizons, ainsi qu'1 du parti Radical de Gauche.



Une dynamique transpartisane, déjà forte lors de la précédente législature, se dessine ainsi pour porter le développement du vélo et œuvrer à sa démocratisation comme mode transport du quotidien pour toutes et tous, sur tous les territoires.

Enfin, en raison du fort renouvellement de l'Assemblée Nationale, 28 des 53 membres du Club des élus nationaux pour le vélo ont été réélu-es, majoritairement sous les bannières Ensemble, LR, UDI et NUPES.

Des niveaux d'engagements inégaux selon les régions

Les député-es élu-es engagé-es pour le vélo proviennent de presque toutes les régions. Seule absente, la région Bourgogne-Franche-Comté qui compte zéro député signataire. La région Île-de-France et la région Auvergne-Rhône-Alpes regroupent une majorité de député-es signataires, respectivement 21% et 18 %.

La Normandie, la Bretagne, la Nouvelle Aquitaine et la région Grand Est avoisinent, elles, les 10 député-es signataires. Ce soutien au vélo par des député-es issu-es de territoires très divers permettra d'enrichir le travail parlementaire sur le sujet et de proposer des solutions adaptées à la diversité des vécus.

Le Savoir Rouler à Vélo, l'intermodalité et le doublement du réseau cyclable : des mesures qui font l'unanimité

Les mesures les plus plébiscitées, à savoir celles recueillant le plus large soutien de la part des député-es élu-es avec au moins 90 signataires, sont :

- la mesure 2 – **Généraliser et financer le Savoir Rouler à Vélo,**
- la mesure 4 – **Favoriser l'intermodalité entre transports collectifs et vélo avec la création de 200 000 places de stationnement sécurisé dans les gares et pôles de transports.**

En deuxième temps, les mesures 1², 6³ et 7⁴ et 8⁵ recueillent elles le soutien d'au moins 80 député-es nouvellement élu-es.

La mesure qui a été majoritairement classée comme étant la première priorité pour les député-es nouvellement élu-es est la mesure 1 - **Doubler le réseau cyclable français en augmentant le budget d'investissement de l'Etat d'au moins 2,5 milliards d'euros sur 5 ans**, suivie de la mesure 2⁶ et la mesure 4⁷ qui ont, elles aussi, été sélectionnées en premier choix de nombreuses fois. En effet, l'Alliance pour le vélo invitait les candidat-es à exprimer leur préférence parmi 11 mesures, en les sélectionnant et en les classant hiérarchiquement.

Au-delà de la tête de classement, on constate que l'ensemble des 11 mesures portées par l'Alliance trouvent un écho auprès des député-es signataires, avec un soutien d'au moins 45 député-es pour celles qui ont été sélectionnées le moins souvent.

Une majorité pro-vélo à l'action dès le début du quinquennat

Nous comptons sur les député-es signataires pour poursuivre leur action en faveur du vélo et des mobilités actives au sein de leur groupe politique et auprès des parlementaires engagé-es au sein du [Club des élus nationaux pour le vélo](#).

Nous comptons également sur elles et eux pour élargir le bloc de député-es engagé-es pour le vélo afin de porter la démocratisation de son usage au-delà des clivages partisans. Le vélo est, rappelons-le, une formidable solution à de nombreux défis contemporains, et se doit d'être porté à l'Assemblée Nationale et dans toutes les circonscriptions.

La Loi Pouvoir d'achat et les premiers textes budgétaires de la législature seront l'occasion de passer des promesses à l'action !

Créée le 11 février 2022, l'Alliance pour le vélo rassemble l'Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la mobilité active (APIC), le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM), la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB), l'Union Sport et Cycle (USC) et Vélo & Territoires.

²Doubler le réseau cyclable français durant le quinquennat (...) en augmentant le budget d'investissement de l'Etat d'au moins 2,5 milliards d'euros sur 5 ans.

³Renforcer les mesures d'accompagnement social aux mobilités actives.

⁴Placer la promotion des modes actifs au cœur des politiques de santé publique.

⁵Soutenir l'émergence d'une filière vélo française et européenne.

⁶Généraliser et financer le Savoir Rouler à Vélo.

⁷Favoriser l'intermodalité entre transports collectifs et vélo avec la création de 200 000 places de stationnement sécurisé supplémentaires dans les gares et pôle de transports.